

Procès-Verbal du Comité de programmation du 16 Décembre 2020

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	9	1		
PRIVES	26	13	13	9	3		
TOTAL	48	24	24	18	4		

T /S	NOM PRENOM	P/A/E	T /S	NOM PRENOM	P/A/E
COLLEGE PUBLIC			COLLEGE PRIVE		
T	WIRTH Thierry	P	T	MAIRAL Jean-Claude	P
S	CUISSET Elisabeth		S	SICARD Eric	
T	MORIER MIZOULE Sandrine		T	DUBOISSET Didier	P
S	BONNET Pierre		S	VERRIER Michel	
T	LAPLANCHE Gérard	P	T	JACQUES Marie Agnès	P
S	POUZADOUX Véronique		S	DE WYS Monique	p
T	GILBERT Jacques	P	T	DA CONCAICAO Alain	
S	SEGUIN Noelle		S	PINARD-LEGRY Bruno	E
T	REBOUL Daniel	P	T	DUBUSSET Fabrice	
S	DESCHAMPS Martine		S	DUMON Albert	P
T	De CHABANNES Jacques	P	T	RABY Claude	P
S	QUATRESOUS Martine		S	RIDJALI Fayed	
T	CARRIAS Marc	P	T	BOURDIER Geoffrey	P
S	MOREL Matéo		S	ESTEVE Marc	E
T	BEAUBAIS Denis	P	T		
S	BARDIN Stéphane		S	SAC David	
T	BILLEBAUD Brigitte	P	T	VERNEZY Jean-Yves	P
S	DESPAX David		S	FIDAN André	P
T	BERRAT GILLES	E	T	PRULHIERE Frédéric	P
S	MARTINET-SCHIRCH Christelle	P	S	MOMMESSIN Joseph	
T	VERNISSE Alain	P	T	PAULET Eric	P
S	PARRET BONMARTIN Aude		S	BLANQUART Pascale	P
			T	LOUVETON Christiane	
			S	DEVOUCOUX Bernard	
			T	Aurelie JACQUET	P
			S	Philippe BESSEYAY	

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	P
Marie-Annick DAVERDIN	Conseil Départemental Puy de Dôme	E
Amélie VAUFREY	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	E
Michel CLAIRET	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

1. Préalable

Le Président informe les membres présents qu'en raison de la COVID 19, la réunion a été avancée et devra nécessairement se terminer à 19H.

Rappel de l'ordre de jour:

- Validation du dernier compte-rendu
- Retour sur la réunion Leader Région/GAL AURA
- Point sur dossiers AAP Leader
- Modification de la fiche action 2 (suppression mention FEDER)

2. Approbation du dernier compte-rendu de la consultation écrite du 25 novembre 2020

Le dernier compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres du comité joint à l'invitation.

Aucune observation, modification n'étant demandée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

3. Point d'actualité Leader

Le Président, M. Duboisset précise que la région Auvergne –Rhône Alpes a organisé une réunion avec l'ensemble des GAL de la Région. L'objectif était de faire le point sur les prochaines étapes Leader : période de transition, nouvelle programmation Leader.

Il est présenté aux membres le document projeté par les services de la Région. Il sera transmis à tous les membres et chacun pourra réagir par rapport au contenu avant le 15 janvier. Les services du Pays feront la synthèse des propositions reçues des membres du comité de programmation.

4. Modification de la fiche action 2 :

Proposition de supprimer la mention du FEDER dans la fiche action afin de clarifier la ligne de partage entre le FEADER et le FEDER. A présent, au vu de la fin des crédits FEDER (confirmé par l'Autorité de Gestion), seul le programme leader pourra intervenir.

A l'unanimité des présents, cette proposition est validée.

5. Examen des dossiers

a) CC Lapalisse : L'Artisanat et la CC Lapalisse s'engagent pour la transition énergétique en 2021

Contexte : Les 211 entreprises artisanales du PAYS DE LAPALISSE ont un impact environnemental important. L'augmentation du prix de l'énergie, la raréfaction des ressources et l'augmentation des prix des matières premières rendent impérieuse la bonne gestion et l'optimisation des ressources. Cet impératif est tout autant économique qu'environnemental. La prise en compte de l'environnement au sein d'une TPE ne doit pas être vécue comme une contrainte mais plutôt comme une opportunité économique et sociétale.

Objectifs : accompagner les entreprises du PAYS DE LAPALISSE à diminuer leur impact énergétique et environnemental tout en maintenant une activité économique propice au développement du territoire

Présentation du projet : Cette opération se concentrera autour de 6 axes :

- identifier les secteurs stratégiques sur le territoire du PAYS DE LAPALISSE
- communiquer auprès des entreprises sur les dispositifs existants (diagnostics visite énergie et flux)
- prospection des artisans de la rue centrale du bourg centre LAPALISSE
- réaliser des diagnostics environnement
- sensibiliser les entreprises ayant un projet de construction / extension / réhabilitation au volet environnemental et économie d'énergie
- action spécifique « éclairage »

Coût total du projet : 24 576.96 € HT

FEADER sollicité : 19 661.56 €

FEADER obtenu : 19 661.56 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

b) Valtom : Organicité : réduire et valoriser les biodéchets sur la CC Plaine Limagne à travers expérimentation et innovation

Mobiliser les acteurs de la communauté de communes Plaine Limagne pour réduire et valoriser localement la production de biodéchets à travers le compostage, le jardinage au naturel, et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Objectifs : baisse des quantités de biodéchets présentes dans les ordures ménagères résiduelles et actuellement transportés jusqu'à Clermont-Ferrand pour stockage.

Mise en place d'une dynamique sur la question des biodéchets permettant la création de projets innovants et exemplaires.

Cible et rayonnement : citoyens et professionnels, services municipaux, établissements scolaires

Plus-value : renforcement de l'image d'un territoire résilient, potentiel de création de nouvelles activités via la valorisation locale des biodéchets. Création de boucle d'économie circulaire à l'échelle locale.

Emploi et développement durable : acquisition de nouvelles compétences par le personnel formé

Baisse de la production de déchets sur le territoire, baisse du nombre de camions acheminant les déchets jusqu'à Clermont Ferrand, création de compost permettant d'enrichir les sols

Coût total du projet : 49 681.32 € HT

FEADER sollicité : 39 745.06 €

FEADER obtenu : 39 745.05 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

c) SDE 03 : Animation du plan Climat Air Energie Territorial du PVA

Fort de son expérience et de sa connaissance des territoires, le SDE 03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) a initié une démarche départementale pour la réalisation des Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le Syndicat a ainsi proposé à l'ensemble des EPCI, obligés et non-obligés, un financement à 100% de l'élaboration de leur PCAET.

Cette démarche a pour objectifs de soutenir et d'encourager une dynamique départementale et une cohérence globale dans les PCAET en construisant des actions à l'échelle de chaque EPCI mais également des actions multi-EPCI et départementales.

Pour cela le SDE03 souhaite renforcer le lien avec un animateur PCAET sur chaque territoire à l'échelle du pays et mettre en place des moyens de communication, de sensibilisation et de mobilisation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le schéma sera proposé sur les 3 GAL couvrant le Département de l'Allier.

Coût total du projet : 48 856.42 € HT

FEADER sollicité : 34 199.49 €

FEADER obtenu : 34 199.48 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

d) Commune de Molles : Equipement Petite Enfance MAM

La commune de Molles s'est lancée dans un projet d'équipement petite enfance de la maison d'assistantes maternelles (M.A.M) afin de développer une offre de services adaptée et diversifiée, correspondant aux besoins de notre territoire.

A travers ce projet d'intérêt général, le conseil municipal souhaite permettre l'accueil d'enfants dans des conditions optimales avec du matériel adapté, de qualité.

Ces équipements permettront d'aménager durablement les espaces de vie de la MAM, équipements nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

Coût total du projet : 39 613.14 € HT

FEADER sollicité : 31 690.51 €

FEADER obtenu : 31 690.51 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Les membres du comité de programmation soulignent l'intérêt du projet car renforce l'attractivité et permet la création de quatre emplois sur la commune.

e) Vichy Communauté : Animation du CLS 2°Année en lien avec les enjeux de santé de Vichy et du Pays Vichy-Auvergne

Le CLS de Vichy Communauté vise à couvrir les 39 communes de la Communauté d'agglomération. Signé avec l'ARS, le CLS est un outil qui permet de mobiliser les acteurs et de consolider les partenaires locaux autour d'un projet commun sur la santé. Il a pour objet de créer des synergies entre les acteurs qui œuvrent sur le territoire avec l'objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de santé. Pour pérenniser le cls, il apparait essentiel de poursuivre le poste de coordonnateur du CLS. Ses missions principales sont d'impulser et de coordonner la dynamique autour du contrat local de santé sur le territoire de Vichy Communauté (élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation) en veillant à sa bonne articulation avec les acteurs et les dynamiques du bassin de santé de Vichy et du PVA. Le coordonnateur à vocation à structurer un Conseil Local de Santé Mentale avec la volonté des acteurs du territoire.

Mme Voitellier, Vice-Présidente de Vichy Communauté, rappelle aux membres du comité l'intérêt d'avoir des lieux de formation sur le territoire : infirmiers, kiné... Cela permet, de ne pas avoir de pénuries sur ces de professionnels de santé.

Coût total du projet : 54 224.34 € HT

FEADER sollicité : 37 957.04 €

FEADER obtenu : 37 957.04 €

La note de sélection attribuée au projet est de 13.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité et saluent le travail réalisé.

f) Vichy Co : Initiation au codage informatique sur le territoire de Vichy Communauté (3/11 ans) temps extra-scolaire et péri scolaire

Le territoire de Vichy Communauté entend proposer à près de 600 enfants de 3 à 11 ans (d'avril 2019 à juin 2021) une initiation au codage informatique sur le temps périscolaire (garderie-étude) et extra-scolaire (centre de loisirs) avec une priorité sur les communes rurales et les quartiers politiques de la ville.

Cette initiation sera réalisée par un(e) professionnel(le) du code, itinérant (déplacement sur chaque commune retenue) pour les enfants volontaires au sein des garderies du soir.

Les centres de loisirs communautaires (petites vacances et grandes vacances) proposeront des stages thématiques « codage ».

Objectifs :

Ce projet permettra aux enfants d'acquérir la logique de la pensée informatique, mais aussi d'apprendre par la pratique, de développer leur créativité, d'apprendre à résoudre des problèmes, de collaborer entre eux, de favoriser la compréhension du monde digital, et enfin d'initier des vocations futures, ce qui représente une réelle plus-value pour le territoire.

Coût total du projet : 83 833.00 € HT

FEADER sollicité : 67 066.40 €

FEADER obtenu : 67 066.40 €

La note de sélection attribuée au projet est de 13.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité. Ils demandent également à Vichy Co à bien veiller à respecter l'égalité des territoires Montagne Bourbonnaise-cœur urbain afin que tous les jeunes soient associés au projet : urbains et ruraux.

Un vote contre

g) Vichy Co : Action de prospection à l'international visant à l'émergence d'une filière bois construction sur le périmètre de Vichy Co utilisant la ressource forestière

Les différentes études conduites depuis près de 10 ans tant au niveau national que régional considèrent la mise en œuvre du bois dans la construction comme pouvant constituer un moteur de croissance important de la « filière bois ». Les nouveaux procédés constructifs pour la plupart imaginés dans d'autres pays bien qu'en progression tardent toutefois à s'imposer comme des solutions pérennes malgré une législation de plus en plus favorable à un habitat de plus en plus économe en carbone tant au niveau de la construction qu'au niveau des économies de « fonctionnement » énergétiques. Le territoire de Vichy Communauté compte tenu de son positionnement, et de sa desserte s'est interrogé sur la possibilité de « créer » une filière bois construction au sein de son territoire afin de valoriser des essences forestières pour le moment délaissées.

La pleine maturité des plantations FFN (essentiellement Douglas) et les épidémies de scolytes sur les épicéas devraient redonner des perspectives pour l'exploitation du sapin pectiné et son usage en construction. Cette ressource importante (14 millions de M3 sur pieds) au sein du bassin, doit en cas d'exploitation être utilisée au sein même du territoire afin de créer une chaîne de valeur complète afin de ne pas faire perdurer le modèle de territoire « matière première ». Vichy Communauté au cours de l'année 2019 a fait réaliser une étude visant à définir une stratégie de développement de la filière bois construction utilisant la ressource forestière locale.

Cette étude, menée en coordination avec une cellule d'étudiants ingénieurs bois de l'ENSTIB d'Epinal, a conduit à formuler des recommandations d'orientations de la filière bois qui soient en adéquation avec les bois potentiellement récoltables au sein du bassin forestier de la Montagne Bourbonnaise élargi à l'ensemble du Livradois-Forez.



La montée en puissance de l'utilisation des bois dits d'ingénierie et plus particulièrement le CLT, bois lamellé croisé, partout présent en Europe et en Amérique du Nord mais peu utilisé en France, plaide en faveur du développement d'une filière bois intégrée sur un même site industriel.

Cette orientation implique la mise en place sur le bassin de Vichy Communauté d'une filière de seconde transformation à forte valeur ajoutée en aval des unités de sciages. L'étude pour laquelle le financement est sollicité est une étude de prospection à l'échelle internationale en direction des industriels de la seconde transformation en bois construction susceptibles de s'implanter au sein du bassin.

Coût total du projet : 98 894.00 € HT

FEADER sollicité : 79 115.20 €

FEADER obtenu : 79 115.20 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité en espérant que cette démarche aboutisse. Jusqu'à présent de très nombreuses études ont été réalisées sur cette thématique du bois pour un résultat quasi nul.

Un vote contre et 1 abstention

h) **Vichy Co : Plan un Été à vélo dans le cadre du plan de relance touristique**

Vichy Communauté a souhaité prendre en charge l'animation d'un village dédié à la location des vélos et à la pratique cycliste. Ce village sera localisé au bord de l'Allier de juillet à Octobre 2020, des prestataires y installeront un parc de vélos, et VVAE pour les louer, et de multiples animations seront organisées afin de présenter les possibilités de parcours sur le territoire, et notamment la VIA ALLIER. Ce village vélo permettra en effet de découvrir l'ensemble des boucles et des itinéraires de la VIA ALLIER qui parcourent les communes de Saint-Yorre, Hauterive, Abrest, Bellerive sur Allier, Vichy, Charmeil, St Germain des Fossés, Creuzier le Vieux et Billy. Une façon originale de promouvoir la pratique du vélo sera également mis en place : 5 vélos connectés de tailles différentes seront installés au palais du lac de Vichy, afin de permettre d'organiser des challenges entre participants (avec simulateur de parcours) et de constituer une offre d'activité en cas de mauvais temps. En complément, en dehors du dossier leader, l'offre de location sera étoffée cet été sur plusieurs sites phares de Vichy Communauté, et des offres commerciales combinant trajet en canoë et en vtt seront proposées par certains prestataires.

Objectifs :

Ce plan vélo qui se concentre du 11 juillet au 11 octobre 2020 vise à la fois à attirer plus de touristes sur le territoire pendant l'été mais aussi à inciter la population locale à connaître et utiliser les possibilités de pratique vélo sur le territoire.

Coût total du projet : 51 162.97 € HT

FEADER sollicité : 40 930.38 €

FEADER obtenu : 40 930.37 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

i) **Vichy Communauté : Mieux manger en PVA 2^oannée**

Depuis 2018, Vichy Communauté déploie son projet alimentaire territorial (P.A.T.) « Manger mieux, un enjeu local, engageons-nous », visant une agriculture durable (labels, évolution des

pratiques envers l'environnement et la santé, réduction des GES et lutte contre le réchauffement climatique). En 2019, elle a mis en place une expérimentation d'animation foncière agricole territoriale accompagnant les porteurs de projets hors cadre familial se destinant à la vente directe ou l'approvisionnement de la RHD. Cette expérimentation a montré tout son intérêt en constituant une base de données foncières autour de la demande à la fois des porteurs de projets, et des cédants potentiels, autour de petites surfaces (moins de 10 ha). le parcours vers l'installation s'appuie désormais sur l'expérience de lieux-test en archipel avec celui créé sur la ferme de la Côte (Laprugne) chez un maraîcher tuteur ; d'autres sont pressentis (Cognat-Lyonne, Cusset, St Germain-des-Fossés, St Nicolas-des-Biefs...). Aujourd'hui, l'objectif est de structurer les filières courtes alimentaires pour principalement répondre à l'objectif d'approvisionner la RHD en produits locaux de qualité (Loi EGAlim). Cette nouvelle mission s'appuiera sur le réseau de partenaire désormais constitué (consulaires, SAFER, associations citoyennes et paysannes...). A compter de 2021, Vichy Communauté souhaite :

- orienter l'animation foncière vers la structuration de filières courtes en articulant la recherche de foncier à l'objectif de valorisation de la production en circuits de proximité, au sein de collectifs de producteurs/transformateurs qui s'installent ou diversifient leur activité et/ou se reconvertissent en Bio
- conforter le parcours vers l'installation notamment par la mise en place d'un Comité de suivi territorial (partenaires) et en développant les lieux-test en archipel (agriculteurs-tuteurs) ; aussi, en créant un lieu-test permanent de maîtrise foncière publique
- communiquer plus largement (publi-reportages circuits courts ; vie du réseau ; AAC...) : la crise COVID-19 et le confinement ont retardé l'animation de terrain sur les 5 premiers mois de l'année et donc parallèlement la communication de la mission ; il faut rattraper ce retard et profiter de l'expérience acquise (accélération de l'achat de proximité et prise de conscience par les producteurs des outils logistiques à développer) pour lancer des coopérations entre territoires à l'échelle Pays (Pays de Lapalisse, ...)

Coût total du projet : 44 261.00 € HT

FEADER sollicité : 27 518.80 €

FEADER obtenu : 27 518.80 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire afin de programmer le dossier, cependant son engagement se fera après réception de la Convention de l'AELB.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité

Dossiers examinés pour avis : deux dossiers en attente de l'instruction réglementaire

j) Association Maison Albert Londres : création d'un espace d'exposition dans la Maison natale d'Albert Londres

Travaux de restauration du rez-de-chaussée de la Maison Albert Londres, (vitrines à l'identique style XIXème, reconstruction du plancher, enduit des murs) Présentation d'une exposition permanente en 2021 et des temporaires au cours de l'année en complément afin d'attirer de nouveaux publics (installation éclairage, matériels d'exposition, de matériels audio). L'espace aménagé sera accessible aux PMR. Une communication sera organisée sur l'évènement pour attirer un public régional, en lien avec les offices de tourisme du Pays, les centres culturels. Accueil du public par les bénévoles tous les jours de 15 h à 19 h pendant la saison estivale, créant une synergie avec le Musée de l'Opéra et le Musée des AAA. La capacité de la salle permettra d'accueillir des groupes et s'inscrire dans les circuits de découvertes de Vichy et du territoire. Des animations auront lieu tout au long de l'année pour les jeunes du Pays avec des ateliers de découvertes à l'éducation aux médias.

Coût total du projet : 90 156.01 € HT



FEADER sollicité : 57 475.19 €

FEADER maximum obtenu sous réserve de l'instruction réglementaire : 57 475.19 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable de principe à l'unanimité sous réserve de l'instruction réglementaire de la Région.

Le Cofinancement du Département devra être revalidé avec un fléchage

k) Association Familles à domicile Allier (AFD 03) : soutien à l'accueil et à la stabilité des familles dans le PVA par l'accompagnement numérique à domicile

Objectifs

Contribuer aux politiques d'accueil et de vie sociale sur le territoire du Pays de Vichy-Auvergne. Innover dans le cadre d'une activité de prestation de services de l'E.S.S. et développer ses emplois de proximité (non délocalisables et œuvrant dans toutes les communes) ayant mission de soutien, de protection et d'aide à la parentalité, en modernisant les équipements pour améliorer les modes d'information et d'intervention.

Projet : équiper pour cela tous les intervenants, d'outils aptes à mieux diffuser auprès des communes l'information sur un service reconnu d'utilité sociale, et améliorer le travail des professionnels en les dotant de tablettes numériques dans l'objectif de développer et de rationaliser l'activité socio-économique d'accompagnement des familles à domicile de l'AFD-03.

Renforcer ainsi le professionnalisme des intervenants et leur efficacité, grâce à de nouveaux outils et de nouvelles pratiques basés sur la numérisation des modes d'information et d'intervention, et soutenir l'efficacité des professionnels par des temps d'intervention optimisés offrant une meilleure qualité des prestations.

Coût total du projet : 8 954.10 € HT

FEADER sollicité : 7 163.28 €

FEADER maximum obtenu sous réserve de l'instruction réglementaire : 7 163.28 €

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable de principe à l'unanimité sous réserve de l'instruction réglementaire de la Région.

Le Cofinancement du Département devra être revalidé avec un fléchage. Le classement Organisme Qualifié de Droit Public n'ayant pu être obtenu, le montage financier se fera sous la règle 64% Leader et 16% Département.

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité de programmation et la qualité des échanges.

Fin de la séance à 19H10.

Vichy le 16/12/2020

Le Président,



D. DUBOISSET